

⌘ & Semaine du 9 au 17 août 2025 & ⌘	
LE LANDERON	CRESSIER
SAMEDI 9	
DIMANCHE 10 - 19^e dim. du temps ord.	
10h00 Messe pour †Teresa Rocchetti	
QUÊTE EN FAVEUR DE NOTRE PAROISSE	
<i>10h30 Messe à St-Blaise</i>	
LUNDI 11 – Ste Claire	
MARDI 12	
11h00 Messe au Foyer	
MERCREDI 13	
JEUDI 14 – S. Maximilien-Marie Kolbe	
11h00 Messe au Foyer	
VENDREDI 15 – ASSOMPTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE	
SAMEDI 16 – S. Etienne de Hongrie	
DIMANCHE 17 - 20^e dim. du temps ord.	
10h00 Messe	
QUÊTE EN FAVEUR DE NOTRE PAROISSE	
<i>10h30 Messe à St-Blaise</i>	

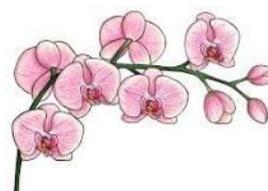
Mardi 12 août à 9h00 : Conseil de paroisse de Cressier à la cure

Jeudi 14 août à 19h00 : Conseil de paroisse du Landeron à la cure

Le 15 août prochain à 19h à la Basilique est organisé à Neuchâtel une grande messe cantonale en l'honneur de Notre Dame. Nous sommes invités à nous mettre en chemin vers la Basilique.

Nous vous proposons un départ de l'église de St-Blaise à 17h30 pour ceux qui souhaitent rejoindre l'église rouge à pied et départ de l'église de St-Blaise à 18h pour ceux qui souhaitent rejoindre l'église rouge en vélo.

Seigneur, nous te confions
dans la prière
André LAUPER
et **Gentile MONCILLI**
qui ont quitté ce monde
dans l'espérance
de la résurrection.



Édito du 10 août 2025



Dans notre précédente réflexion sur le sacrement du mariage, il a été dit que le mariage est l'un des sept sacrements de l'Église par lesquels la grâce de Dieu parvient jusqu'à l'humanité d'une manière spéciale pour sa sanctification. Cette vérité rappelle que le mariage est un des moyens qu'utilise Dieu pour manifester son amour à son peuple appelé à vivre concrètement l'amour reçu de son

Créateur. Par le mariage, c'est Dieu lui-même qui appelle l'homme et la femme à vivre ensemble pour lui ressembler et expérimenter son amour. Le mariage n'est donc pas une initiative purement humaine, il est avant tout une institution divine.

En effet, le Pape François a beaucoup parlé du mariage chrétien, dans l'Exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, la qualifiant d'image et de ressemblance de Dieu tout en soulignant son caractère de don de Dieu aux époux. A travers ce sacrement, ceux qui se marient sont appelés à vivre à jamais unis l'amour véritable dont Dieu demeure l'unique source. C'est pourquoi les deux propriétés essentielles du mariage chrétien sont *l'unité* et *l'indissolubilité*. Ces deux aspects, fondés sur la volonté de Dieu, demeurent indissociables et définissent la nature du sacrement du mariage. Alors pourquoi tant de divorces dans nos sociétés ?

Sans prétendre énumérer toutes les causes de divorce dans le mariage chrétien, nous nous limiterons à citer quelques-unes qui en constituent un véritable poison : *adultère, infidélité, violence physique ou morale, abandon du foyer conjugal, dépendance à l'alcool ou aux drogues d'un des conjoints, manque de dialogue et conflits, disparité de culte, maladie, satanisme, stérilité, incapacité à satisfaire sexuellement l'autre, amour exagéré de l'argent, etc.* La liste ne saurait être exhaustive, car nombreux sont les maux qui empoisonnent le mariage et causent le divorce dans nos sociétés.

Pour lutter efficacement contre le divorce, nous proposons un code : AFIPA (amour-fidélité-pardon). Réussir à appliquer ce code n'est pas un acquis, mais il est à la fois une grâce à demander au Seigneur et un effort à fournir au quotidien.



Abbé Gérard Muanda, curé

Paroisses de Cressier – Cornaux et du Landeron	Paroisse de St-Blaise
Secrétariat à Cressier : mardi et vendredi après-midi Rue de l'Église 1 2088 Cressier 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch abbé Gérard Muanda	Secrétariat : mardi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h jeudi de 8h30 à 12h Rue du Port 3 2072 St-Blaise 032 753 20 06 Cure.st-blaise@cath-ne.ch abbé Leonardo Kamalebo